

## **Cercle de silence de Toulouse**

**Le Cercle de silence de Toulouse aura lieu le mardi 24 septembre 2024 de 18h30 à 19h30 sur la place du Capitole.**

***Venez nombreux et invitez vos amis à nous rejoindre !***

**Notre rassemblement dure une heure mais vous pouvez manifester votre soutien par une participation beaucoup plus brève : même réduite à quelques minutes, votre participation nous est précieuse ! Nous vous précisons que notre rassemblement est bien déclaré à la préfecture, respectant ainsi les règles régissant les manifestations sur la voie publique.**

**Des nouvelles du CRA de Cornebarrieu en date du 18 septembre 2024 obtenues grâce à la CIMADE**

Le secteur en chantier depuis l'incendie du 9 avril est réouvert et il y a de nouveau un secteur femme, vide pour l'instant .

Le problème des rétentions des personnes Algériennes persiste tant que la brouille diplomatique France-Algérie n'est pas résolue... mais surtout tant que les juges persisteront à enfermer ces personnes en sachant qu'elles ne pourront pas être extradées.

Un jeune homme, dont la minorité était évidente, à été retenu cinq jours après décision du juge...

**Deux dates à retenir :**

**Dimanche 29 Septembre :** Dans les communautés catholiques, c'est le jour de prière créé en 1914 par le pape, pour les migrants et les réfugiés : « J'étais un étranger et vous m'avez accueilli » Matthieu 25,35

**Mercredi 2 Octobre à 20h30,** à la salle Satgé de Colomiers : Rencontre avec Jean-Marc Bernardini « Non-violence : un équipement pour le 21<sup>ème</sup> Siècle » . Martin Luther King expliquait : « Seule la non-violence brise les réactions en chaîne du mal. »

**Aya, 10 ans, enfermée à l'aéroport d'Orly ou comment la France viole les droits de l'enfant**

Aya, une enfant de 10 ans, a été enfermée dans la zone d'attente à l'aéroport d'Orly le 30 août 2024 alors qu'elle rejoignait ses parents en France, après avoir fui son pays. Elle y est restée 6 jours,

maintenue dans des conditions traumatisantes. Après 4 jours dans ces conditions, le 3 septembre, le juge des libertés et de la détention du tribunal judiciaire de Créteil a prolongé l'enfermement d'Aya, qui a été présentée à la cour d'appel de Paris le 5 septembre.

Lors de cette audience, à laquelle ont assisté ses parents, Aya a exprimé son incompréhension de la situation, son seul souhait étant de rejoindre ses parents. Au moment de la suspension de l'audience, la mère d'Aya, enceinte de huit mois, a fait une crise d'angoisse puis un malaise. Malgré le chaos régnant dans la salle d'audience à ce moment-là, la magistrate a confirmé la prolongation de l'enfermement d'Aya en zone d'attente. La police aux frontières a mis fin à la privation de liberté d'Aya le soir du 5 septembre.

Depuis plus de 20 ans, l'Anafé dénonce les conséquences désastreuses de l'enfermement des enfants dans les zones d'attente et martèle qu'il n'est jamais dans l'intérêt d'un enfant d'être enfermé. À l'instar d'autres organisations et autorités, le Comité des droits de l'enfant des Nations unies a dénoncé lui-aussi l'enfermement des enfants dans les zones d'attente dans le cadre de son 6<sup>e</sup> examen périodique de la France, en juin 2023.

Si la loi du 26 janvier 2024, dite loi Darmanin, a mis fin à l'enfermement des mineurs accompagnés de leurs familles dans les centres de rétention, la France s'obstine à priver de liberté des enfants en zone d'attente. Et chaque année, des centaines d'enfants sont enfermés aux frontières françaises, en violation des conventions internationales.

**L'Anafé demande une nouvelle fois qu'il soit mis fin à l'enfermement des enfants en zone d'attente.**

Plus de détails sur le site : <http://anafe.org/spip.php?article724>

**En guise de conclusion, les consignes données par la Cimade avec son rapport annuel, nous semblent toujours d'actualité :**

« Tenir bon, ensemble, l'un des leitmotivs de l'année. Œuvrer à rétablir les bases d'un débat public apaisé, lutter contre tout raccourci, contre toute contrevérité chaque fois qu'une actualité devient prétexte à surenchère haineuse et xénophobe, rappeler sans cesse qu'une démocratie se préserve et se grandit à travers le respect des règles de l'état de droit, de la dignité et des droits fondamentaux de toutes et tous. »

<https://www.lacimade.org/wp-content/uploads/2024/07/Rapport-2023%E2%80%A2WEB.pdf>

\*\*\*\*\*

Nous espérons que votre santé est bonne et que vous prenez bien soin de vous et de vos proches.

Le Comité de Pilotage du Cercle de silence de Toulouse